BTV Beter gekeurd Bien vérifié

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 05/01/2021
Rapport N°: 0643-210105-01
Date d'émission du rapport: 05/01/2021

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbrugghen

Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles

T: 064 33 64 55 E: btv.hainaut@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0643

Identification des tiers:

Adresse:

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Adresse:

Responsable des travaux:

Adresse:

Numéro de TVA:

Identification de l'installation électrique:

Nom:

Adresse:

Code EAN:

Numéro compteur: 3252619-2016

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3 of 8.4.4)

Date de la réalisation de l'installation: Avant 01/10/1981, A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu controle:

1 Les appareils d'éclairages ne sont pas (tous) encore installés.

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

Maatschappelijke zetel / Siège social: Neerveldstraat 109 bus 6 / Rue Neerveld 109, Boîte 6, B-1200 Brussel / Bruxelles / Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616 / RPR Brussel / RPM Bruxelles

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: VFVB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: Piquet de terre

Nombre de tableaux: 2

Valeur nominale de la protection du branchement: 40A

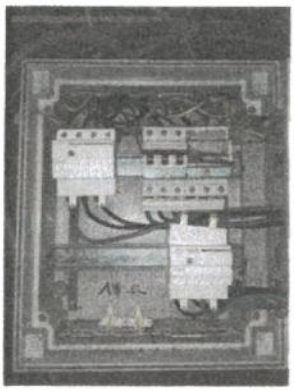
Type de coupure générale: 4P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 12 + 10 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schéma's



Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 27 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 5 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant differentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

Néant

Conclusion du contrôle:

1. **L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 05/01/2046**
   - Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.

Signature du dirigeant-technique (ou en son nom):

Maatschappelijke zetel / Siège social Meerveldstraat 103 bus 6 / Rue Meerveld 103, Boîte 6, B-1200 Brussel / Bruxelles / Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0436.496.476 / RPR Brussel / RPM Bruxelles

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle:	05/01/2021	**Date d'émission du rapport:**	05/01/2021
Rapport N°:	0643-210105-01		

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbrugghen

Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles

T: 064 33 64 55 E: btv.hainaut@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0643

Identification des tiers:

Client

Adresse:

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire:

Adresse:

Responsable des travaux:

Adresse:

Numéro de TVA:

Identification de l'installation électrique:

Nom:

Adresse: !

Code EAN:

Numéro compteur: 3252619-2016

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019:	Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3 of 8.4.4)
Date de la réalisation de l'installation:	Avant 01/10/1981, A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu controle:

1 Les appareils d'éclairages ne sont pas (tous) encore installés.

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a